

L'agriculture, un enjeu majeur pour les Parcs



L'agriculture occupe une place essentielle dans les Parcs naturels régionaux : les Parcs comptent 58 000 exploitations (sources RGA 2010), avec une forte représentation de surfaces herbagères et pastorales (60 %) par rapport à la moyenne nationale (40 %). Les exploitations agricoles sont généralement plus diversifiées que dans le reste de la France et la vente des produits agricoles en circuits courts également plus développée. Le nombre et les surfaces en agriculture biologique sont également plus importantes. Fin 2014, 1 hectare en bio sur cinq était situé dans un Parc naturel régional.

L'agriculture contribue à l'**équilibre économique, environnemental et social** des territoires. La préserver, l'accompagner dans son développement, c'est contribuer au maintien et au développement du potentiel productif territorial mais aussi à la production de biens publics : services environnementaux et territoriaux, emploi, alimentation. L'agriculture est une activité indispensable à l'équilibre de nos territoires ruraux.

Les Parcs défendent et accompagnent, une agriculture :

- attachée au territoire qui soit adaptée aux ressources locales et contribuant au développement du territoire
- à dimension humaine, contribuant au maintien de petites exploitations, attentive à la préservation et à la création d'emploi, protégeant et valorisant le patrimoine et les savoir-faire et favorisant l'accessibilité à tous des produits
- respectant l'environnement, les ressources naturelles, et la qualité des paysages spécifiques au territoire de chacun des Parcs.

Engagés en faveur de l'agro-écologie, les Parcs sont vecteurs de nouvelles alliances agriculture - environnement - économie

Les Parcs sont notamment mobilisés sur la [valorisation des ressources locales](#) pour créer de la valeur ajoutée territoriale en soutenant le développement de filières de proximité (ex. approvisionnement en produits locaux de la [restauration collective](#))

Ils expérimentent et soutiennent l'innovation en matière agricole comme par exemple le développement de filières innovantes (ex. : plantes tinctoriales, [filière chanvre](#)) ou le soutien de projets qui maintiennent la fonction alimentaire des exploitations agricoles tout en valorisant les sous-produits dans des filières « énergie renouvelable ».

Documents

[Télécharger la note d'orientation sur l'agriculture dans les Parcs](#)
[Pour une autre PAC des territoires](#)

Liens utiles

[Les initiatives des Parcs menées avec l'association Résolis](#)
[Découvrir toutes les lettres Agroécologie Parcs](#)

Contact

France Drugmant, chargée de mission "Agriculture"